

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

AVRIL 2026

N° 366

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ✍️ MERCI.

Le 15 mars dernier **plus des deux tiers des votants ont fait confiance à la liste municipale que j'avais l'honneur de mener**. Ce résultat sans appel permet à notre équipe d'avoir treize élus sur quinze. Ceux-ci m'ont fait confiance en m'élisant à nouveau maire de LOUZAC SAINT ANDRÉ le 21 mars.

Deux candidats de la seconde liste siègeront également. Comme en 2014, année où trois élus d'opposition avaient été élus, je ne peux qu'**espérer que l'intérêt général prévale et permette un fonctionnement constructif de l'assemblée municipale**.

Alors que ce nouveau mandat débute, **je tiens à remercier de leur implication les six conseillers municipaux ayant fait le choix soit de ne pas se représenter, soit d'être en fin de liste** : Nicole CLÉMENT élue depuis 2014, Margaux DELAUDAUD, Jean-Paul FROSSARD, Alexandre JOUGIER, Johan ROULLIN et Patrice SALLÉ élus en 2020. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice communal et c'est avec émotion et regret que je les vois partir.

Mais je suis certain que les nouveaux élus auront à cœur de s'investir tout autant et renforceront l'équipe municipale ainsi renouvelée.

Lilian JOUSSON

NETTOYONS LA NATURE

La matinée de nettoyage des bois organisée par le **Comité d'Animation** en partenariat avec les Tritons de Grand Cognac, la municipalité et l'agglomération a rassemblé de nombreux bénévoles. Ont ainsi pu être enlevés 1 200 kgs de déchets dont 900 kgs de pneus !

Important : Assemblée Générale du Comité d'Animation le jeudi 23 avril à 19 H à la mairie

PÉTANQUE

L'Association des Parents d'Elèves organise un concours Place des Borderies le **samedi 25 avril à partir de 10 H**. Le tarif est de 14 € par équipe de deux.
Inscriptions : ☎ 06.48.60.39.30

BRIN D'AILLET

La Team Nos Loulous organise le **vendredi 1^{er} mai à midi** un repas à la salle des fêtes.
Réservations : ☎ 06.05.21.09.86

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année au moment des vacances de Pâques l'éclairage public sera interrompu par mesure d'économie d'énergie jusqu'à l'automne.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 13 avril

- lundi 27 avril

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats du 15 mars

Inscrits	741	
Votants	453	(participation : 61.13 %)
Nuls	13	
Exprimés	440	

Ont obtenu :

Liste JOUSSON	310	(70.45 %)
Liste MARTEAU	130	(29.55 %)

Sont donc élus au Conseil Municipal

- **Liste « Expérience et modernité, une équipe unie pour agir »** : JOUSSON Lilian, BREDA Carole, CHAUMETTE Patrice, FORT Laëtitia, TURPEAU Samuel, JEANNOT Giulia, GEOFFROY Christophe, VIDAL Cécile, BOUZON Fabien, MARCHAND Cécile, JEAN Laurent, TROQUEREAU Véronique, DELVOYE Adam ;
- **Liste « Ensemble pour Louzac Saint André »** : MARTEAU Maurice et HOF Sylvie.

CONSEIL MUNICIPAL

Elu le 15 mars, Maurice MARTAUD a remis sa démission avec effet au 22 mars. Il sera remplacé, si celui-ci l'accepte, par le premier non élu de la liste « Ensemble pour Louzac Saint-André ».

GENDARMERIE

Les permanences de la brigade sont prévues de 9 H à 12 H à la mairie les mercredis 8 et 22 avril.

AGENDA

THÉÂTRE

Vendredi 03 avril 20 H 30

Représentation à ARS (salle des fêtes)

Réservations ☎ 05.45.82.32.49

Samedi 04 avril COMPLET

Représentation à JARNAC

COMITÉ D'ANIMATION

Jeudi 23 avril 19 H 00

Assemblée Générale à la mairie

PÉTANQUE

Samedi 25 Avril 10 H 00

Concours organisé par l'APE

Réservations : ☎ 06 48 60 39 30

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 27 avril 14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

BRIN D'AILLET

Vendredi 1^{er} mai 12 H 00

Repas du 1^{er} Mai de la Team Nos Loulous

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

LEZERAN Mïa 27 février

BOSSARD Alma Pauline Hélène 1^{er} mars

DÉCÈS

JOUSSEAUME Hélène 03 mars

REPRÉSENTATIONS MUNICIPALES

Sont désignés pour représenter la Commune dans les différents organismes extérieurs, par 14 voix pour et une abstention :

- Cécile MARCHAND et Cécile VIDAL à l'ADMR
- Carole BREDÀ au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Patrice CHAUMETTE (titulaire) et Fabien BOUZON (suppléant) pour la section intercommunale d'énergie de Cognac
- Patrice CHAUMETTE comme référent tempête auprès d'ENEDIS
- Christophe GEOFFROY au SILFA
- Christophe GEOFFROY (titulaire) et Carole BREDÀ (suppléante) à l'entité géographique du SYMBA
- Cécile MARCHAND comme correspondante Défense et Prévention Routière
- Laëticia FORT en tant que référente Laïcité
- Patrice CHAUMETTE (titulaire) et Véronique TROQUEREAU (suppléante) au syndicat mixte de la fourrière
- Lilian JOUSSON, Laëticia FORT et Cécile VIDAL comme membres de droit du comité de jumelage avec Villeret.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 mars

- **Filière cognac** → Adoption d'une motion
- **Grand Cognac** → Adoption des quatre rapports de la CLECT.
- **PLUi** → Adoption des modifications proposées.
- **Ecole de St André** → Mise en œuvre de la procédure de désaffectation et déclassement permettant de faire passer le bâtiment de patrimoine public au patrimoine privé de la Commune.
- **Compte administratif et de gestion** → Vote à l'unanimité des comptes 2025 qui se clôturent avec un excédent de fonctionnement de **141 826,50 €** et un déficit d'investissement de **30 110,05 €**.
- **Affectation des résultats** → Affectation à l'unanimité de l'excédent de fonctionnement en investissement (**33 556,02 €**) et en report de fonctionnement pour 2026 (**108 270,48 €**).
- **Carte grise** → Remboursement à un élu de l'avance faite pour le changement de carte grise du tracteur acheté à Val de Cognac.
- **Chambre Régionale des Comptes** → Comme prévu après la publication du rapport présentation des suites données aux recommandations.

Réunion du 21 mars

- **Maire** → Election par 13 voix pour et 2 nuls de Lilian JOUSSON
- **Adjoint au Maire** → Election par 13 voix et 2 blancs de Patrice CHAUMETTE, Carole BREDÀ, Samuel TURPEAU et Laëticia FORT.
- **Délégations** → Le Conseil délègue au Maire certaines attributions en vue de faciliter la bonne marche de l'administration municipale
- **Régime indemnitaire** → Les indemnités sont fixées en référence à l'indice brut 1015 de la Fonction Publique et sur proposition du Maire en dessous des minimas légaux, soit pour le Maire 34 % et pour chaque adjoint 10.7 %.
- **Grand Cognac** → Désignation de Lilian JOUSSON (titulaire & CLECT) et de Samuel TURPEAU (suppléant).
- **Règlement intérieur** → Fixation des règles de fonctionnement du Conseil Municipal.
- **Centre Communal d'Action Sociale** → Désignation comme membres élus outre le Maire de Carole BREDÀ, Sylvie HOF, Laurent JEAN, Giulia JEANNOT et Cécile MARCHAND.
- **Organismes extérieurs** → Désignation de différents élus représentant la Commune.
- **Instances** : Création de quatre commissions (Voirie, Ecoles, Culture et Finances) ainsi que de quatre groupes de travail (Fêtes et cérémonies, Bibliothèque municipale, Numérique, Signalétique et adressage).